

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du treize mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

**Nombre de délégués**

En exercice : 27  
Présents (mini 11 dont 6 en  
salle) : 11

**Nombre de voix**

En exercice : 36  
Présentes : 13  
Exprimées par pouvoirs : 10  
**Total (mini 19) : 23**

**Quorum atteint**

**Délégué-es présents-es**

**1 représentante du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteuse de 2 voix)**

Patricia PICARD

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Lionel TARDY.

**Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :**

Claude AURIAS à Pierre COMBES, Jean-Christophe CAMP à Vincent JACQUEMART, Marlène MOURIER à Patricia PICARD, Éric RICHARD à Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Agnès ROSSI à Gilles CREMILLIEUX, Christelle RUYSSCHAERT à Nicole PELOUX.

**Déléguée excusée** : Fabienne BARBANSON, Frédéric ROUX

\*\*\*\*\*

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

## Objet : 10 ans du Parc (2015-2025) – Collecte et valorisation de la parole citoyenne

Montant des dépenses PnrBP	2025
Fonctionnement	24 000 €
Dont valorisation ingénierie interne	12 000 €
Investissement	--

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	24 000 €	12 000 €

### Rapport :

La Présidente expose,

L'anniversaire des 10 ans du Parc donne lieu à une présence renforcée du syndicat mixte du Parc sur 10 évènements. Il constitue l'opportunité de donner à voir des actions phares du Parc sur ses dix premières années d'existence et, dans le contexte particulier de mise en révision de la charte d'aller à la rencontre des habitants et visiteurs du Parc pour collecter leurs points de vue sur les enjeux du territoire.

Cette collecte de la parole citoyenne est également un temps mis à profit pour expérimenter des dispositifs d'animation qui vont guider la méthode de mobilisation citoyenne pour la révision de la charte et notamment la « transhumance ».

Il s'agit donc de déployer la collecte de la parole citoyenne par :

- \* le recueil enregistré de paroles citoyennes lors de quatre de ces évènements par le prestataire qui apporte son appui méthodologique à la révision de la charte et la constitution associée d'un podcast ;
- \* le traitement du matériau « paroles citoyennes » collecté via le sonomaton et les cartes postales par ce même prestataire ;
- \* l'organisation d'un nouveau « bar des sciences » en lien avec les 10 ans du Parc.

Cette opération s'inscrit dans le volet « fonctionnement » du contrat de Parc liant le syndicat mixte du Parc et le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes jusqu'à 2026. Les budget prévisionnel et plan de financement en sont les suivants :

DEPENSES en € TTC		RECETTES en €	
Prestation d'appui collecte et valorisation de la parole de habitants dans le cadre des 10 ans du Parc	9 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat de Parc 2025)	12 000 €
Défraiement de chercheurs + frais de bouche pour l'organisation du 10 <sup>e</sup> évènement des 10 ans du Parc – Bar des sciences (fin d'année 2025)	3 000 €		
Pilotage de la prestation, organisation du « Bar des sciences » -ingénierie du SM du Parc	12 000 €	Autofinancement du Parc (valorisation ingénierie interne)	12 000 €
<b>Total</b>	<b>24 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>24 000 €</b>

### Délibération

- ◆ Vu la délibération du bureau syndical n°2025-03-04, en date du 20 février 2025, par laquelle le syndicat mixte du Parc a approuvé le contrat de Parc 2025-2027 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- ◆ Considérant le contrat en question qui prévoit un soutien de 60 000 € par an en fonctionnement, finançant les opérations à hauteur de 50% maximum ;
- ◆ Considérant l'anniversaire des 10 ans du Parc et le lancement de la révision de la charte ;



PELOUX

27 05 25

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 1 voix contre, le Bureau Syndical

- **Valide** la réalisation de l'opération « 10 ans du Parc » et son dépôt dans les conditions de financement susmentionnées auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX

